



régularisation par le travail

Par **tlzen**, le **09/06/2011** à **13:46**

Bonjour,

Je voudrais avoir des renseignements pour la procédure de régularisation par le travail. Actuellement mon titre de séjour a expiré mais avant son expiration j'avais trouvé un emploi ou je suis toujours. Je suis déclarée à l'urssaf, mon employeur paie toutes les charges sociales.

Je voudrais avoir des témoignages, informations sur la procédure à suivre ainsi que les conséquences.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Maitre SULTAN**, le **14/06/2011** à **23:50**

bonjour

avez vous 5 ans de présence continue en France ?
de quelle préfecture dépendez vous et quelle est votre nationalité ?

Bon courage

S Sultan

Par **tlzen**, le **15/06/2011** à **07:28**

bonjour,

J'ai plus de 5 ans de présence continue en France,
je dépends de la préfecture de Haute-Garonne et je suis guinéenne.

cordialement

Par **Maitre SULTAN**, le **15/06/2011** à **11:32**

Vous avez vos 12 dernières fiches de paie ?
Si oui, on peut faire la démarche ;

quel est votre mail perso ?

Cordialement

S SULTAN

Par **tlzen**, le **15/06/2011** à **13:41**

Bonjour,

J'ai mes fiches de paie, mes avis d'imposition, justificatif de domicile

Voici mon mail: adriana_566@hotmail.com

Cordialement

Par **dz75**, le **15/11/2011** à **00:14**

bonsoir maitre sultan,

j'ai une question concernant un ressortissant algérien en france EN situation irrégulière depuis 8 ANS , possédant une promesse d'embauche dans un métier sous tension et la qualification nécessaire ainsi que l'engagement de l'employeur à payer la redevance due à l'emploi d'un étranger ;

est ce que ya une chance d'avoir un titre de séjour salarié en se basant sur l'avis du conseil d'état du 22 MARS 2010 N 333679?

JE VOUS REMERCIE D'avance

Par **Maitre SULTAN**, le **15/11/2011** à **17:16**

Bonsoir

il m'est difficile de répondre sans consultation préalable de façon à examiner le dossier dans tous ses aspects.

bon courage

S SULTAN